

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le mercredi 8 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rencontre avec les représentants de l'entreprise Biscuiterie Jeannette

Les services de l'État, sous l'égide du secrétaire général de la préfecture du Calvados, ont organisé une table-ronde en présence des représentants des 37 salariés de l'entreprise Biscuiterie Jeannette. La direction de l'entreprise et le commissaire au redressement productif participaient également à la rencontre.

Cette réunion avait vocation à dresser un bilan de l'arrêt de l'activité de l'entreprise (3 janvier 2014) et à présenter le programme d'accompagnement des salariés de l'entreprise.

Cette société a fait l'objet d'un soutien appuyé de l'État et du conseil régional afin d'accompagner le projet de transfert d'activité à Falaise d'un montant de 2,1 millions d'euros. Malgré l'action des pouvoirs publics, animée par le commissaire au redressement productif, l'entreprise n'a pas obtenu les concours bancaires nécessaires à la mise en œuvre du projet de déménagement.

En effet, sur les 2,1 millions d'euros nécessaires au projet, 750 000 euros restaient manquants malgré le soutien financier de l'État (subventions), du conseil régional (avance remboursable), de la Banque publique d'investissement (garantie bancaire) et des banques CIC et Crédit du Nord.

Le commissaire au redressement productif, en lien avec la Banque de France, a mobilisé à plusieurs reprises certaines banques qui n'ont pas accepté d'intervenir dans ce dossier. Ce dossier est suivi par l'État depuis janvier 2013 et a fait l'objet d'une douzaine de réunions de travail afin d'aider la direction de l'entreprise à obtenir des concours bancaires.